

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27181**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion mention Administration Publique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité, 300 Spécialités plurivalentes des services

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées

Parcours Droit public et administration

Le titulaire de ce diplôme est sensibilisé à la connaissance de l'administration, nationale ou locale, générale ou spécialisée, et des règles qui lui sont applicables. Il doit avoir acquis la méthodologie nécessaire à la réflexion, à la synthèse, à la rédaction et à la prise de décision.

Il peut donc effectuer les activités suivantes :

- analyser les enjeux et les problématiques posés aux institutions et acteurs publics dans le cadre de l'action publique : connaissance du contexte, de l'actualité des situations, évaluation des risques, administratifs, financiers, contentieux,
- avoir un regard critique et pouvoir proposer des pistes de réflexion,
- concevoir, conduire les projets : synthèse des documents, rédaction d'actes, management d'une équipe,
- définir et mettre en place le contrôle de l'évaluation des politiques publiques,
- conseiller les élus ou les supérieurs hiérarchiques à propos d'une situation juridique donnée.

Parcours Manager territorial

Le titulaire de ce diplôme est sensibilisé à la complexité des actions publiques locales et de leur mise en application en maîtrisant les questions de gouvernance publique et de conception/évaluation de projets territoriaux, deux domaines qui par un jeu d'options peuvent être approfondies. Il connaît :

- les évolutions des techniques du management public et de gestion des personnels,
- des méthodes d'évaluation et d'aide à la décision publique,
- les mécanismes des financements publics et para-publics

Il peut donc effectuer les activités suivantes :

- analyser des questions locales tant juridiques qu'économiques,
- prendre en charge de questions de démocratie locale,
- anticiper les risques contentieux de la gestion des collectivités territoriales,
- concevoir, conduire et évaluer des projets de développement local,
- mettre en place un marché public et son suivi.

Capacités attestées

Parcours Droit public et administration

Le titulaire de ce diplôme a une :

- maîtrise des méthodes de réflexion permettant la décision publique,
- maîtrise des méthodes de prise de décision (actes administratifs unilatéraux, contrats, marchés publics),
- maîtrise des différentes missions de l'administration publique et des problématiques posées.

Il est capable de :

- gérer des contrats publics dans un environnement concurrentiel et économique donné et à établir des conseils juridiques au sein d'un service « marchés publics » d'une collectivité
- conduire une politique publique et en assurer le suivi,
- mesurer l'influence des règles communautaires sur le droit français et cerner les problèmes communautaires actuels
- prendre en charge des questions de démocratie locale.
- rédiger des documents techniques juridiques ou économiques (notes de dossier contentieux, actes administratifs, rapports d'évaluation, projet de territoire)

- manager une équipe et des services,
- prendre la parole en groupe et en public

Parcours Manager territorial

Le diplômé du Master Manager territorial a une :

- maîtrise des techniques contractuelles des collectivités territoriales,
- maîtrise les dimensions juridiques de la gestion des collectivités territoriales,

- maîtrise des méthodes de réflexion permettant la décision publique,
- capacité à diriger des services et des équipes,
- maîtrise de la conception, du suivi de projets territoriaux et de leurs évaluations.

Le titulaire du Master est capable de :

- assurer la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques, marchés publics ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations nationales ou internationales,
 - préparer l'action des pouvoirs publics locaux (réglementation, orientation et harmonisation de leurs applications),
 - assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche de développement local,
 - établir un diagnostic de la situation, du contexte local ou du service en fonction de l'analyse des données économiques, démographiques, sociales, ...
 - sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels,
 - conduire un projet territorial depuis l'idée jusqu'à son évaluation, en passant par sa conception et sa mise en oeuvre,
 - monter des dossiers techniques, administratifs et financiers,
 - élaborer des rapports, des notes de synthèse et présenter des résultats.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Parcours Droit public et administration

Les titulaires de ce diplôme exercent leur activité :

- au sein de l'administration et d'organismes publics, parapublics, nationaux ou locaux : administrations d'Etat, services déconcentrés, collectivités territoriales, structures intercommunales, juridictions administratives ou financières. Ces organismes sont généraux ou spécialisés.

- dans le secteur privé : cabinets d'avocats, d'experts juridiques, bureaux d'études, ...

Parcours Manager territorial

Les titulaires du Master exercent leur activité au sein d'administrations et d'organisations publiques, para-publiques ou privées impliquées dans le développement local (collectivités territoriales, structures intercommunales, chambres consulaires, conseil économique et social régional, bureau d'étude et d'ingénierie, organismes de logement etc.) impliquées dans des domaines variés de l'action locale (développement économique, culture/événementiel, éducation/formation, environnement, habitat/logement, jeunesse et sport etc.)

Parcours Droit public et administration

A titre indicatif et de manière non exhaustive, les diplômés peuvent prétendre aux métiers suivants :

- Fonctionnaire d'Etat : inspecteur du travail, des impôts, des douanes, de la répression des fraudes,...
- Fonctionnaire auprès des institutions communautaires ou internationales
- Commandant de gendarmerie, de police, de pompier
- Conseiller de tribunal administratif, à la chambre régionale des comptes, conseiller juridique,
- Directeur d'hôpital
- Responsable de service contentieux
- Directeur des ressources humaines dans une administration nationale, locale ou un organisme privé
- Attaché territorial, dans une collectivité décentralisée ou une structure intercommunale

Parcours Manager territorial

Les diplômés peuvent prétendre aux métiers suivants (liste non exhaustive) :

- Responsable de services juridiques, de service de marchés public des collectivités territoriales ou des structures intercommunales
- Agent de développement
- Chargé d'évaluation
- Chargé de projet
- Conseiller technique de chambres consulaires
- Collaborateur de cabinet d'expertise et conseil auprès des collectivités territoriales...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1802 : Développement local

M1205 : Direction administrative et financière

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme s'obtient après une formation de quatre semestres dont les deux premiers peuvent être réalisés dans le cadre d'un parcours relevant des domaines du droit public ou de l'administration économique et sociale ou de l'économie locale et régionale.

Parcours Droit public et administration

L'ensemble des UE et des compétences définies ci-dessous se répartissent sur les deux semestres de la deuxième année et selon l'option choisie :

Option préparation aux concours administratifs :

- UE Droit public fondamental - 10 ECTS : droit administratif approfondi, droit constitutionnel approfondi, actualité des collectivités territoriales et de l'intercommunalité
- UE Droit de l'Union Européenne - 4 ECTS : droit de l'UE approfondi, droit comparé des collectivités territoriales
- UE Gestion publique - 6 ECTS : management public, contrat de la commande publique, évaluation des politiques publiques

- UE Méthodologie de la préparation aux concours - 10 ECTS : note de synthèse, culture générale
- UE Fiscalité et finance - 6 ECTS : politiques financière et fiscales locales, actualité des finances publiques
- UE Actualité des politiques publiques - 8 ECTS : politiques publiques locales, politiques économiques, actualité du droit pénal, gestion domaniales, séminaire d'actualité
- UE Méthodologie de la préparation aux concours - 16 ECTS : expression orale, anglais, stage
- Option recherche
- UE Droit public fondamental - 16 ECTS : droit administratif approfondi, droit constitutionnel approfondi
- UE gestion publique - 14 ECTS : actualité des collectivités territoriales et de l'intercommunalité, management public, contrats de la commande publique
- UE fiscalité et finance - 4 ECTS : politiques financière et fiscale locales, actualité des finances publiques
- UE Droit de l'Union Européenne - 4 ECTS : droit de l'UE approfondi, droit comparé
- UE Outils théoriques - 5 ECTS : gestion domaniale, anglais
- UE Recherche - 17 ECTS : mémoire de recherche et rapport, grand oral

Parcours Manager territorial

L'ensemble des UE et des compétences définies si dessous se répartissent sur les deux semestres de la deuxième année et selon l'option choisie (gouvernance publique ou conception/évaluation de projets territoriaux), certaines UE sont à choix.

- UE Droit spécial des collectivités locales - 6 ECTS : droit comparé des collectivités territoriales, actualité des collectivités territoriales et de l'intercommunalité, droit administratif appliqué aux collectivités locales
- UE rationalisation et gestion publique territoriale - 8 ECTS : contrat de la commande publique, management public, gestion des risques et contentieux territorial
- UE Optimisation du développement territorial - 6 ECTS : stratégie du développement local, services publics locaux et stratégie de mutualisation des services, coopération décentralisée
- UE Outils de professionnalisation - 10 ECTS : conduite et animation de projets territoriaux, note de synthèse, méthode d'aide à la recherche d'emploi
- UE Stratégie de l'intercommunalité - 7 ECTS : droit des communautés, droit des métropoles, enjeux européens de l'intercommunalité, enjeux économiques de l'intercommunalité
- UE Action publique locale - 4 ECTS : politiques publiques locales, citoyenneté locale
- UE Gestion financière et patrimoniale des collectivités - 6 ECTS : droit public immobilier, comptabilité publique locale, politiques financière et fiscale locales
- UE Outils de professionnalisation - 6 ECTS : anglais, expression orale/entretien de recrutement, rédaction d'actes juridiques et de projets de services, élaboration de projets territoriaux
- UE immersion professionnelle - 7 ECTS : stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Selon le parcours et si l'ingénierie de formation le permet Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Selon le parcours et si l'ingénierie de formation le permet Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	3 enseignants chercheurs ainsi que 2 personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (JO du 27 avril 2002)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2016 relatif à l'accréditation de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - n° 20161003

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Carrefour des Etudiants

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

www.fdse.unilim.fr

www.unilim.fr

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE LIMOGES

33 rue François Mitterrand

87000 LIMOGES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et des Sciences Economiques

5 rue Félix Eboué

BP 3127

87031 Limoges cedex

Historique de la certification :